Cas type

OVINS PROLIFIQUES GRANDES CULTURES



Conduite intensive des surfaces fourragères en zone de grandes cultures du sud-ouest

100 ha (60 ha céréales - 40 ha SFP) - 2,0 UMO 75 UGB - 500 brebis - Productivité 1,44 3 périodes d'agnelage



Ce système rassemble des exploitations de structure moyenne à grande pour les zones où elles sont implantées. Le plus souvent, elles sont sur des zones de coteaux ou bien des terrasses en vallées où les rendements en culture ne sont pas optimums. Les meilleures terres sont consacrées aux céréales et aux fourrages irrigués.

Ces exploitations, en zone sèche de Midi-Pyrénées (moins de 650 mm mal répartis) ont toutes l'irrigation pour les cultures de ventes, le maïs ensilé et les légumineuses en têtes de rotation.

Tout en recherchant le maximum

de prolificité, la conduite du troupeau est moyennement intensive avec le plus souvent l'objectif d'un agnelage par brebis et par an, réparti sur deux ou trois périodes de mise bas. Ces systèmes sont très sensibles à la conjoncture céréalière, remettant en question, si ce n'est la présence du troupeau, du moins sa taille ou sa conduite.

RESEAUX D'ELEVAGE

PRÉSENTATION DU SYSTÈME











Fonds cartographiques ARTICQUE© Tous droits réservés

> Localisation du système en Midi-Pyrénées Source : Réseaux d'Élevage, 2009

Atouts

- Un troupeau prolifique avec des marges de progrès possibles en agissant sur le système de reproduction (accélération).
- Des potentialités agronomiques et fourragères permettant:
- d'adapter l'autonomie alimentaire en fonction du prix des matières premières.
- de sécuriser la production vis-à-vis des aléas climatiques (ensilage, irrigation).

Contraintes

- Maîtrise de la conduite d'animaux à fort potentiel de production
- Recours au stock pour gérer la pousse explosive de l'herbe liée aux conduites intensives des surfaces, pour faire face aux périodes sèches de moindre production.
- Besoins en mécanisation des surfaces et des intrants importants.
- Moyens de production importants (bâtiments équipements, chaînes d'alimentation...) indispensables à de bonnes conditions de travail.



GESTION DES SURFACES

Assolement

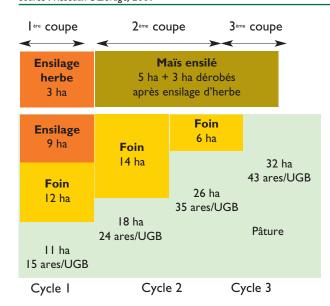
Source : Réseaux d'Élevage, 2009

Cultures de vente	60 ha
Maïs grain irrigué	I2 ha
Céréales à paille (ou oléoprotéagineux)	48 ha
Gel	0 ha
SFP	40 ha
Maïs ensilé	8 ha
Prairies temporaires	17 ha
Prairies longue durée	15 ha



Schéma d'utilisation des surfaces

Source : Réseaux d'Élevage, 2009



La mise à l'herbe peut se faire très tôt en fin d'hiver (déprimage pour étaler les récoltes d'herbe) sur les prairies permanentes et les prairies temporaires les plus

Un pâturage hivernal peut être envisagé pour les animaux à faibles besoins (entretien, début de gestation).

L'été, la pâture, réservée aux animaux en fin de gestation ou vides, est assurée par les prairies temporaires avec un complément de fourrages grossiers en fonction de la sécheresse estivale.

L'irrigation est réservée aux cultures pour les stocks (maïs et légumineuses, principalement luzeme).

Les rotations le plus souvent pratiquées :

- céréale / RGI / maïs,
- céréales ou tournesol / luzeme / prairie temporaire / mais.

FERTILISATION ET PRODUCTION DES SURFACES

Récolte

Source: Réseaux d'Élevage, 2009

Source : Nescaux G E	icrage, 2007		
Fourrages	ha	Rdt/ha	Quantité
Ensilage maïs	8	12,5 t MS	100 t MS
Ensilage	12	5 t MS	60 t MS
Foin Ic	12	3,0 t MS	73 t MS
Foin 2c	14	2,0 t MS	73 t 143
Foin 3c	6	I,5 t MS	
Total			233 t MS

Fertilisation

Source: Réseaux d'Élevage, 2009

	N (U/ha)	P (U/ha)	K (U/ha)	Fumier (t/ha)
Maïs	180	9	27	20
Céréales	60	-	-	30
Prairies ensilées	60	15	40	15
Prairies fauchées	20	10	30	-
Prairies pâturées	20	-	-	-

48 ha sont valorisés par des céréales à paille (rendement moyen 50 qx/ha) et sur 20 ha irrigables, 12 ha de maïs irrigués sont consacrés à la vente avec un rendement de 100 qx/ha.

Les prairies temporaires sont à base de mélange. Si l'on enrichit l'assolement en légumineuse (comme cela semble évoluer), la fumure P-K se substitue à l'azote.

FONCTIONNEMENT DU TROUPEAU

Un troupeau de races prolifiques (Lacaune Ovitest, Romane) conduit :

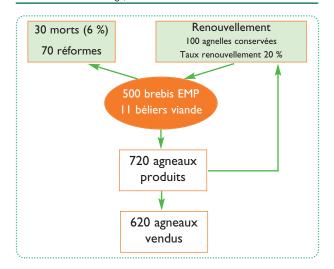
- en croisement avec béliers de race à viande,
- autorenouvellement à partir d'IA race pure,
- 3 périodes d'agnelage.

Résultats

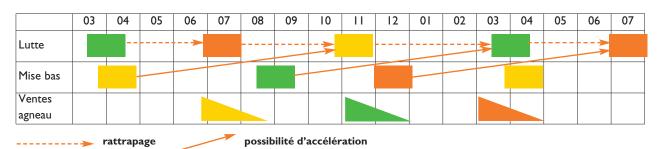
Source: Réseaux d'Élevage, 2009

Taux de MB	95
Prolificité	180
Mortalité agneau	16 %
Productivité numérique	1,44

Schéma de fonctionnement Source : Réseaux d'Élevage, 2009



Conduite de la reproduction Source : Réseaux d'Élevage, 2009



Agnelage en 3 périodes, une lutte par an avec repasse systématique du lot précédent. Deux lots sont conduits en IA: le lot lutté en 03-04 en IA viande pour production en contre-saison; le lot de juillet en IA race pure pour production d'agnelles nées en décembre pour mise à la lutte I I mois plus tard en octobre novembre. Ceci est un exemple de fonctionnement. Des variantes sont possibles (contre-saison en lutte naturelle, lot

décalé à d'autres périodes), mais on perd la faculté d'accélération... Les luttes sont courtes : 3 à 4 semaines. La période de vente débute aux premiers sevrages (70 jours) et s'étale sur 35-40 jours. Dans ces systèmes, la mise bas d'août peut poser problème car elle vient en concurrence avec le travail lié à l'irrigation, d'où la nécessité de prix bien démarqués sur cette production en contre-saison.

ALIMENTATION / RATIONNEMENT

• Concentré brebis : 110 kg dont 85 % de céréales

• Concentré agneau : 70 kg

• Allaitement artificiel: 10 % des agneaux

13 kg de lait/agneau • Foin : 150 kg de MS

- Ensilage : 320 kg de MS 200 kg mais 120 kg d'herbe soit 63 % de la ration en fourrage stock soit 100-120 jours de pâturage maximum
- Agneau sous la mère jusqu'au sevrage à partir de 70 jours

VENTES / COMMERCIALISATION

- Agneaux lourds de bergerie vendus entre 70 et 110 jours
- 17,5 kg de carcasse en moyenne par agneau
- Ventes sous signe de qualité (Label Rouge ou CCP)...
- Période de désaisonnement : ventes octobrenovembre

MOYENS DE PRODUCTION

Bâtiments

Bergerie

- Une bergerie modernisée de 600 m² en priorité pour les agnelages, les allaitantes et les agneaux.
- Distribution mécanisée (couloir, vis de distribution du concentré sur parc à agneau).
- Cornadis autobloquants.
- Parc à agneau.
- 200 m² de bâtiments plus anciens ou légers pour les agnelles, les réformes et les brebis à l'entretien à la période hivemale.

Stockage

- Cellules (capacité utilisée par les ovins 47 tonnes pour les brebis et 35 tonnes pour les agneaux).
- Hangar à foin (capacité 300 balles ou 500 m³), paille (capacité 300 balles ou 500 m³) et matériel.
- Un silo couloir 500 m³ pour l'ensilage de maïs.
- \bullet Deux silos taupinières de 150 m³ pour l'ensilage d'herbe

LE MATÉRIEL

Propriété

- Récolte foin (faucheuse conditionneuse, pirouette andaineuse, round baller).
- Remorques.
- Désileuse.
- Travail du sol (charrue, rouleau, herse...).
- Appareil de traitement.
- Tracteur 4 roues motrices 150 cv et 1 tracteur puissance moyenne.
- Matériel d'irrigation.
- Télescopique.

CUMA

• Ensileuse.

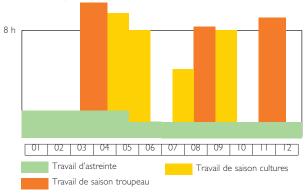
La tendance dans ces exploitations est de transférer vers la CUMA le matériel de travail du sol et la traction correspondante. Ce transfert concerne aussi le matériel de fenaison là où la mise en place de chantiers collectifs est possible. Cette évolution se fait sur des considérations économiques et de rationalisation voire de simplification du travail.

LE TRAVAIL

Répartition

Dans ce système, le travail est caractérisé par des pointes fortes correspondant :

- Aux agnelages
- les animaux sont rarement dehors 24h sur 24 et nécessitent un minimum de soins qui vient s'ajouter au travail de l'agnelage;



Entreprise

- Récolte céréales.
- l'agnelage d'été peut être délicat du point de vue zootechnique (problèmes de chaleur, d'ambiance de bâtiment).
- Au printemps à la récolte des foins et la conduite du pâturage avec au moins trois lots d'animaux.
- L'été pose particulièrement problème avec la gestion de l'irrigation.

Besoin de main-d'œuvre

• Le total est équivalent à 2 personnes à temps plein avec une composition de main-d'œuvre qui peut varier suivant le statut juridique (GAEC 2 associés, GAEC successoral, EARL, salarié...). Dans le cas où il y a salariat, il intervient sur les agnelages de novembre et mars, sur l'alimentation des lots d'animaux et en appui sur la période de fenaison.

LES RÉSEAUX D'ÉLEVAGE

Les Réseaux d'Élevage sont un dispositif partenarial associant des éleveurs et des ingénieurs des Chambres d'Agriculture et de l'Institut de l'Élevage.

LES PARTENAIRES FINANCEURS

Ce document a été élaboré avec le soutien financier de l'Union Européenne (FEADER) et du Ministère de l'Agriculture (CasDAR). Les données mobilisées pour sa réalisation ont été collectées dans le cadre du dispositif Réseaux d'Élevage avec l'appui financier de FranceAgriMer.









LES RÉSULTATS ÉCONOMIQUES 2013

PRODUIT TOTAL	L		185 057 €
	Nom- bre	Prix unitaire	Montant total
Produit viande ovi	ne		71100€
Ventes Agneaux lourds label Réforme brebis Réforme bélier	620 70 2	112 40 30	72300 € 69440 € 2800 € 60 €
Achat d'animaux Béliers	3	450	I 350 € I 350 €
Laine	500	0,3	150 €
Produits cultures Autoconsommé Ventes céréales Ventes maïs	86000 154000 120000	0,2 I 0,2 0,175	69860 € 18060 € 30800 € 21000 €
Aides			44097€
Aides animales Aide à la brebis Aide à la contractualis	500 ation 500	21 3,83	12415 € 10500 € 1915 €
Autres aides ICHN DPU			35 590 € 3 923 € 3 667 €
Modulation et prélèv	ements		- 3908 €

CHARGES TOTALES 128197 €				
	Quan- tité	Prix unitaire	Montant total	
Charges opérationne	lles		67 424 €	
Troupeau Alimentation Autoconsommé Acheté Frais d'élevage	500 500	64,12	39794 € 32061 € 18060 € 14001 € 7733 €	
Surface fourragère	500	11,54	5 768 €	
Surface céréales Céréales à paille Maïs irrigué Charges de structure (hors amortissement MSA Salaires Mécanisation Carburant Travaux par tiers Entretien, achat petit mate Bâtiments Foncier Autres charges de struct	s et frais		45 44 €	
Amortissements Foncier Bâtiments Mécanisation Autres			15249 € 153 € 4080 € 10200 € 816 €	
Frais financiers			380 €	

RÉSULTATS POUR UNE EXPLOITATION EN VITESSE DE CROISIÈRE

Excédent Brut d'Exploitation 72489 €

Revenu disponible Annuité	57 066 € 15 423 €
Annuite	13423 €

Marge brute hors aides / brebis	51€
Marge ovine par brebis	76 €
Marge de l'atelier ovin	37 953 €

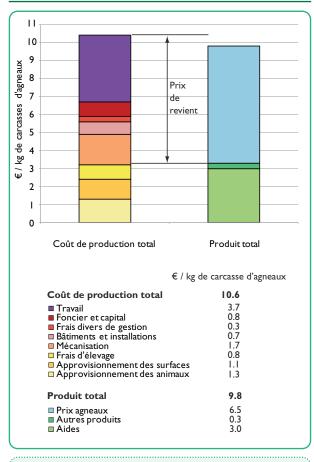
rrais illianciers 300 €	Résultat courant Amortissements matériel Amortissements bâtiment Frais financiers	56680 € 10200 € 4080 € 380 €
riais illialiciers 500 €		

Marge brute / produit brut	64	Recommandé > 60
Résultat / produit brut	31	20-35
Annuités / produit brut	8	< 20
Annuites / produit brut	8	< 20

COÛT DE PRODUCTION DE L'ATELIER

Coût de production et produit de l'atelier ovin

Source : Réseaux d'Élevage, 2013



RÉMUNÉRATION DES CHARGES SUPPLÉTIVES :

- Main-d'œuvre des exploitants : 1,5 SMIC/UMO
- Terres en propriété : prix de fermage moyen de l'exploitation ou de la région
- Capitaux propres à 1,5 %

PRIX DE REVIENT

= coût de production - aides - coproduits (laine et réformes)

Coût de production et rémunération de la main-d'œuvre Source : Réseaux d'Élevage, 2013

Coût de production (€/kgc)	10,6
Produit total (€/kg)	9,8
Productivité main-d'œuvre (kgc/UMO)	7015
Prix de revient (€/kgc)	7,3
Rémunération permise (nb SMIC/UMO)	1,18

SENSIBILITÉ DU SYSTÈME

Variation de l'EBE par rapport au cas-type Source : Réseaux d'Élevage, 2013

Prix agneau	100€	105€	110€	112€	115€	120€
Productivité						
1,20				-11067		
1,30				-6456		
1,44	-7440	-4340	-1240	0	1860	4960
1,50				2767		
1,60				7378		
1,70				11990		
1,80				16601		

Installation dans ce système

Ce type d'exploitation représentant un capital conséquent, l'installation se fera prioritairement dans un cadre sociétaire, en remplacement d'un associé ou en développant le troupeau existant. La reprise d'une exploitation individuelle en dehors du cadre familial s'avère très difficile. Tout d'abord, il sera très difficile de trouver les 100 ha pour une installation individuelle, de plus, même si les achats se limitent au matériel et au cheptel, l'investissement reste très important. Plus de 1 UTH sont absolument nécessaires pour assurer un confort minimum de travail.

LES RÉSEAUX D'ÉLEVAGE

Les Réseaux d'Élevage sont un dispositif partenarial associant des éleveurs et des ingénieurs des Chambres d'Agriculture et de l'Institut de l'Élevage.

LES PARTENAIRES FINANCEURS

Ce document a été élaboré avec le soutien financier de FranceAgriMer et du Ministère de l'Agriculture (CasDAR).

